



EDITO

Par François Veillerette,
Directeur de Générations Futures

Notre pays vient de vivre une séquence politique intense. La nouvelle formation majoritaire comprend de nouveaux parlementaires et d'anciens venus d'horizons très divers et donc aux sensibilités écologistes très variables.

Dans ce contexte la nomination de Nicolas Hulot à la tête d'un Ministère d'Etat à la Transition Ecologique et Solidaire peut être perçue comme un signal encourageant. Les premières rencontres avec le nouveau Ministre nous ont d'ailleurs permis de constater que les questions de santé environnementale ou de production agricole propre étaient au premier rang de ses préoccupations.

Néanmoins il conviendra de le juger aux actes plutôt que sur de simples déclarations d'intentions. Car les meilleures intentions peuvent parfois se heurter à des arbitrages politiques défavorables et donc échouer.

C'est malheureusement ce qui s'est passé dans le dossier des perturbateurs endocriniens où Nicolas Hulot a finalement accepté de soutenir la proposition de critères de la Commission européenne. Lors de nos rencontres avec le Ministre nous avons pourtant largement expliqué combien la proposition de la Commission était inacceptable. Malheureusement la France a accepté cette proposition, ce qui est un vrai recul après des mois durant lesquels la France – sous la houlette de Ségolène Royal- avait été aux avants postes européens sur cette question, aux côtés de la Suède et du Danemark. Il y a donc eu recul et nous l'avons fait savoir par une communication sans complaisance.

De même nous avons réagi promptement quand l'idée a été évoquée de revenir sur les interdictions nationales de néonicotinoïdes ou quand des baisses d'aides pour l'agriculture biologique ont été annoncées !

Vous trouverez toutes les informations sur ces deux sujets dans cette lettre d'information. Ce début de mandature illustre parfaitement ce que devra être le rôle de Générations Futures durant ces prochaines années : saisir les opportunités qui se présenteront pour faire progresser nos sujets tout en restant extrêmement vigilants et indépendants. Vous pouvez compter sur nous pour accomplir cette double mission !

Sommaire

2

Nouveau gouvernement – il va falloir redoubler de vigilance

Le site internet de Générations Futures a fait peau neuve !

3

Le nouvel outil inédit d'interpellation des élus sur twitter

Victimes des pesticides : continuez à témoigner !

4

Lutte pour l'interdiction du glyphosate : le million de signatures est atteint !

5

En septembre plusieurs rendez-vous autour des alternatives !

Interdiction des pesticides : votre commune et votre magasin respectent-ils la loi ?

6

Perturbateurs endocriniens : la France permet l'adoption de critères insuffisants pour protéger la santé humaine et l'environnement !

7

La révision du règlement bio ?

Défi famille à alimentation positive : Manger bio sans dépenser plus, c'est possible !

8

Le mot de Judith, nouveau relais local de Lille

Agenda, Bulletin d'adhésion

Remerciement à tous les rédacteurs de cette lettre d'information :

Sophie Bordères, Nadine Lauverjat, Judith Louyot, Maria Pelletier, Aline Ramond, François Veillerette.

Crédits photo : Générations Futures, Guillaume Bodin.

Nouveau gouvernement : il va falloir redoubler de vigilance



Article du 26 juin dans Libération

En effet, notre association a eu connaissance le 25 juin d'un document interne dans le cadre du « projet de loi relatif à la transformation des relations entre l'administration et le public » mené par Gérard Darmanin. Dans ce document il était indiqué que **le gouvernement envisageait la suppression par ordonnance de dispositions protectrices majeures** concernant les pesticides sur :

- ↪ les pulvérisations aériennes
- ↪ les préparations naturelles peu préoccupantes
- ↪ les néonicotinoïdes

Sur ce dernier point, le ministre de l'Agriculture et de l'alimentation, Stéphane Travert, lors d'un entretien sur RMC le 26 juin au matin s'est dit « favorable au retour des pesticides de type néonicotinoïde » alors que quelques instants plus tard le ministre de la Transition Ecologique, Nicolas Hulot, disait ne vouloir faire « aucune concession », affirmant que les interdictions ne seraient pas levées.

Quelques heures plus tard, dans un communiqué, Maignon a indiqué que « Dans le cadre des discussions sur le projet de loi « Droit à l'erreur », le Gouvernement a décidé de ne pas revenir sur les dispositions de la loi

En témoigne l'épisode survenu fin juin sur les pesticides et la sur-transposition des réglementations européennes.

Grâce à la pression de notre association Maignon a dû reculer fin juin sur sa volonté de renoncer à l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes !

de 2016.» ce qui signifie qu'il ne devrait pas y avoir de retour sur l'interdiction des néonicotinoïdes. De même, sur la question des épandages aériens, Nicolas Hulot a réaffirmé dans un tweet en date du 26 juin que l'interdiction ne sera pas levée.

Outre ce cafouillage, **le fait même que l'idée de revenir sur ces interdictions des néonicotinoïdes ou des épandages aériens ait été mise sur le papier pose question.** Cela nourrit une forme d'inquiétude de la part de nos organisations vis-à-vis de la ligne « environnementale » de ce gouvernement.

Il avait aussi été évoqué la suppression de la catégorie des Préparations Naturelles peu préoccupantes (PNPP), qui regroupe des biostimulants utiles aux agriculteurs. Cette catégorie ne constitue pas un obstacle à l'activité économique, bien au contraire, son existence permet de fournir des solutions aux agriculteurs ne voulant pas utiliser de pesticides de synthèse. Générations Futures a heureusement obtenu lors du lancement des Etats Généraux de l'Alimentation le 20 juillet la confirmation orale et publique que cette catégorie ne serait pas supprimée.

Le site internet de Générations Futures a fait peau neuve !

Nous vous l'annonçons dans la dernière lettre d'information, le nouveau site de Générations Futures est désormais opérationnel depuis le mois de mai. Plus lisible, plus intuitif, encore plus de contenus et plus vert !

La page d'accueil comporte notamment un agenda de toutes nos actions, sans oublier une rubrique dédiée aux relais locaux.

Rendez nous visite : www.generations-futures.fr



GENERATIONS FUTURES A CRÉÉ POUR VOUS UN OUTIL INÉDIT D'INTERPELLATION SUR TWITTER DES ÉLUS NATIONAUX !

Avec l'aide de développeurs et grâce au travail de collecte de données de l'association Regards Citoyens, nous avons pu lancer juste avant le premier tour des élections législatives un outil unique et inédit d'interpellation des élus nationaux via le réseau social Twitter.

En choisissant l'un (ou tous) des thèmes que nous vous proposons (en ce moment les pesticides bien sûr mais aussi les perturbateurs endocriniens ou encore les conflits d'intérêts), vous pouvez interpellier votre nouveau député

et prochainement vos sénateurs. En fonction des actualités ou des lois qui seront débattues, nous vous inviterons à interpellier vos parlementaires nationaux sur différents thèmes. Pour le moment, cet outil ne peut être utilisé que sur twitter mais nous allons étudier la possibilité de le développer pour d'autres réseaux sociaux. En attendant, commencez déjà à interpellier et tenez-vous prêt(e)s pour les prochaines actions !

Victimes des pesticides : continuez à témoigner

Notre campagne sur le front des victimes des pesticides se poursuit. Nous avons désormais plus de 740 témoignages publiés sur notre site (près de 200 sont encore en attente). Grâce notamment à notre carte de témoignages des victimes parue l'année passée, l'ANSES - Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale a initié en juin une plateforme de recueil de signalements d'effets indésirables liés à l'utilisation des pesticides!

Pour les non professionnels, vous pouvez signaler un effet indésirable lié aux pesticides en vous rendant sur ce site : <http://bit.ly/2mnXxQ2> (cocher la case dans la colonne « Un autre produit » Produit/substance de la vie courante).

Il est très important de le faire car plus il y aura de témoignages plus nous pèserons et plus nous aurons de chance de voir évoluer positivement la situation !

Attention : ne seront prises en compte que les situations d'exposition récente et uniquement si vous avez pu faire établir des certificats médicaux.

Et **pour les professionnels affiliés à la MSA**, il y avait déjà le réseau phytattitude qui était en place : <http://www.msa.fr/lfr/sst/phyt-attitude>

De même, vous pouvez aussi signaler un effet indésirable survenu sur vos animaux domestiques : <http://bit.ly/2tj4aKK>

Si vous le souhaitez, merci de nous indiquer quand vous avez fait votre signalement et des éventuelles suites données à celui-ci en nous envoyant un mail à victimes@generations-futures.fr et en indiquant dans l'objet: "signalement officiel".

De même, nous avons récemment réalisé pour vous une **fiche d'informations qui reprend l'ensemble des dernières données sur la question de l'exposition des riverains aux pesticides**. Vous trouverez dans cette fiche des éléments de réponses aux questions les plus fréquentes: quels sont mes droits? Existe-t-il une zone sans traitement? etc...

Dernières nouvelles sur ce sujet des victimes des pesticides: Santé publique France va mettre en place deux études

chez les riverains de culture, leur exposition aux pesticides et l'impact sur leur santé (notre association est invitée à prendre part au comité de pilotage) :

⇒ une étude nationale sur le lien entre cancers de l'enfant et proximité de cultures, avec une collaboration entre Santé publique France et l'équipe de recherche Inserm-EPICEA qui pilote le programme Géocap. Cette étude s'appuiera sur les données du Registre national des cancers de l'enfant et sur un indicateur d'exposition aux cultures construit par Santé publique France. Cette étude sera financée par l'Anses dans le cadre de la phytopharmacovigilance ;

⇒ sous réserve de faisabilité, une étude d'imprégnation multi-sites chez les riverains de cultures agricoles, couplée avec des mesures environnementales.

Enfin, la préfiguration d'un dispositif d'indemnisation des victimes des pesticides est en cours de réflexion et dans ce cadre certaines ONG et personnes (V. Murat) et collectifs (Alerte pesticides Léognan) ont été auditionnées. En effet, **l'inspection générale des affaires sociales, le conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux et l'inspection générale des finances ont été mandatés pour conduire une mission relative à la préfiguration d'un dispositif d'indemnisation des victimes des produits phytopharmaceutiques**. Le principal enjeu de cette mission est de dresser un état des lieux des voies d'indemnisation, ainsi que des régimes de responsabilités existants, et de proposer plusieurs scénarii permettant d'améliorer l'indemnisation des victimes directement ou indirectement exposées. Il s'agira également d'estimer le nombre de bénéficiaires potentiels, d'évaluer le coût du dispositif et de proposer des modalités de financement.

La mission a démarré ses travaux début juillet, et a organisé un déplacement à Bordeaux le 10 juillet avec pour objectif de rencontrer à la fois les acteurs de l'ARS en charge de ce dossier, les acteurs de la DRAAF mais également les acteurs du monde associatif engagé dans la reconnaissance et/ou l'indemnisation des victimes d'une exposition aux pesticides.

StopGlyphosate :

Ensemble nous l'avons fait - Merci ! Plus d'un million d'Européens s'opposent à la ré-autorisation du glyphosate. Restons mobilisés !

Notre Initiative Citoyenne Européenne, demandant l'interdiction du glyphosate, ainsi qu'une réforme du processus d'autorisation des pesticides au sein de l'UE et la fixation d'objectifs obligatoires de réduction de l'utilisation des pesticides dans l'UE, a obtenu en moins de 5 mois, et en respectant les exigences fixées par l'UE, le million de signatures nécessaire pour valider le processus. Cet engouement des européens démontre une préoccupation sociétale importante à l'égard des pesticides.

En effet, le 15 juin nous annonçons que plus d'un million d'Européens avaient signé l'Initiative européenne pour les citoyens (ICE). En date du 17 juillet, ce sont près de 325 000 signataires en plus qui les ont rejoints. Dans un courrier interpellant la Commission européenne, les organisateurs de l'ICE, dont Générations Futures, lui ont demandé de respecter les demandes des signataires en refusant une nouvelle autorisation pour le glyphosate, le vote étant prévu à l'automne.

Pour mémoire, la Commission européenne avait annoncé en juin 2016 la prolongation, pour une période de dix-huit mois au maximum (soit jusque fin décembre 2017), de l'autorisation dans l'Union européenne (UE) du glyphosate arguant du fait que les Etats-membres n'avaient pu se mettre d'accord sur sa ré-autorisation. Dans un communiqué, l'exécutif européen avait « décidé de prolonger l'autorisation du glyphosate pour une période limitée, jusqu'à ce que l'Agence européenne des produits chimiques publie son avis, au plus tard à la fin de 2017 ».

Récemment, la Commission a en outre annoncé son intention de renouveler, dans l'UE et pour 10 ans, l'autorisation de cet herbicide, pourtant classé comme cancérigène probable par le CIRC. Nos organisations s'attendent à ce qu'elle fasse

une proposition formelle avant une discussion avec les représentants du gouvernement de l'UE du 19 au 20 juillet. Les gouvernements de l'UE seront invités à voter sur cette proposition après l'été. Sur la base du résultat, la Commission prendra une décision finale avant la fin de l'année, lorsque l'autorisation actuelle du glyphosate prendra fin.

Les organisateurs de l'ICE soumettront les signatures en juillet afin d'exiger que le Conseil réponde formellement et avant que la décision finale sur une nouvelle autorisation de glyphosate soit prise. La pétition restera ouverte à signature afin que les européens qui le souhaitent aient encore la possibilité de se prononcer contre le glyphosate et en faveur d'une réduction de l'utilisation des pesticides dans l'UE.

Afin de contribuer au débat, l'association Global 2000 a divulgué début juillet un rapport explosif rédigé par le toxicologue Dr. Peter Clausing révélant que, selon l'auteur, **les autorités européennes (le BfR, l'EFSA et l'ECHA) ont violé leurs propres règles en dissimulant des preuves de la cancérogénicité du glyphosate** pour pouvoir conclure à sa non dangerosité ! (La version française et complète de ce rapport sera disponible prochainement sur le site de Générations Futures).

Le rapport montre pour la première fois que le glyphosate aurait pu être classifié comme cancérigène selon les standards européens actuels. Cela aurait permis une interdiction automatique d'après la législation européenne en matière de pesticides. La bataille continue donc et ne pourra prendre fin que lorsque cette molécule aura définitivement été écartée du marché. Rendez-vous à l'automne pour le vote des Etats-membres.

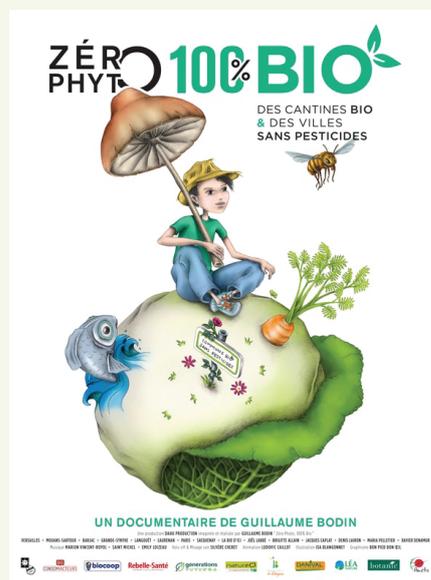
www.stopglyphosate.org/fr

« Zéro phyto 100% bio » : Sortie officielle décalée

Le nouveau film de Guillaume Bodin, dont nous sommes coproducteurs et qui compte déjà plus de 80 avant-premières un peu partout en France sortira officiellement le 31 janvier 2018 au cinéma.

Nous devions à l'origine le sortir à l'automne 2017 mais nous avons trouvé un distributeur au cinéma (Destiny films) souhaitant travailler avec nous et avec qui nous pourrions passer le film dans un nombre de cinémas plus important. Destiny film sortant déjà un film le 8 novembre ("Les Sentinelles" dont Générations Futures est partenaire), nous avons préféré repousser la sortie de « Zéro phyto 100% bio » au 31 janvier prochain.

D'ici là vous pouvez toujours visionner le film à l'occasion de l'une des nombreuses avant-premières. Toutes les dates et informations disponibles ici : <http://www.dahu.bio/evenements/>



En septembre plusieurs rendez-vous autour des alternatives !

En attendant la prochaine Semaine pour les alternatives aux pesticides qui se déroulera du 20 au 30 mars 2018, plusieurs rendez-vous autour des alternatives aux pesticides vous permettent de vous mobiliser en ce mois de rentrée :



L'ex-Journée de la transition, rebaptisée cette année en **Fête des possibles** s'étend du 18 au 30 septembre partout en France et en Belgique. Un grand moment de mobilisation pour découvrir des solutions concrètes et près de chez vous : alimentation, déchets, énergie, culture... Alors fêtons cette dynamique citoyenne et passons à l'action !

En même temps (du 16 au 24 septembre) aura lieu la campagne annuelle de promotion de l'agriculture biologique lancée par la FNAB : « **Manger bio et local c'est l'idéal !** ».

C'est le moment idéal pour partir à la rencontre de vos producteurs bio et locaux : visites de fermes, ateliers pédagogiques, dégustations de produits bio et locaux...

Générations Futures est bien évidemment partenaire des deux événements et participera via ses relais locaux et son équipe salariée avec notamment des avant-premières du film « Zéro phyto 100% bio » et des tenues de stands de sensibilisation.

Retrouvez toutes les informations et événements sur :
<http://fete-des-possibles.org/>
<http://bioetlocal.org/>

Interdiction des pesticides : votre commune et votre magasin respectent-ils la loi ?

Depuis le 1er janvier 2017 :

Les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser ou de faire utiliser des pesticides chimiques de synthèse dans les espaces publics (sauf les cimetières et les stades).

Les jardinerias, grandes surfaces et magasins de bricolage n'ont plus le droit de vendre de pesticides chimiques de synthèse en libre-service – sont autorisés à la vente directe les produits de biocontrôle et ceux autorisés en bio (l'interdiction complète à la vente des pesticides de synthèse est prévue pour 2019 dans ces magasins).

Mais sommes-nous bien sûrs que cette loi est bien respectée dans les communes et dans les points de vente ?

Pour s'en assurer, nous souhaitons vous solliciter afin de vous proposer une action simple. Aidez-nous à identifier les collectivités et magasins qui respectent ou non la loi afin de maintenir la pression et déposer votre témoignage sur www.stop-pesticides.fr

Pour cela prenez des photos des produits (l'avant et l'arrière afin que l'on puisse bien voir la composition du produit) dans vos magasins (que la loi soit respectée ou non) qui nous aideront à prouver vos dires.

Attention: certaines marques ont conservé le nom RoundUp® mais le produit peut être vendu en accès



Joel Labbé, sénateur

direct car il est autorisé en bio ou il s'agit d'un produit de biocontrôle sans glyphosate.

Pensez également à prendre des photos si vous êtes témoins de pulvérisations dans les espaces publics de votre commune. Vérifiez bien (en demandant à l'employé communal, en écrivant directement au Maire) quels sont les produits utilisés car certains sont encore autorisés (produits bio...).

Pour savoir quels sont les produits interdits, dans quels espaces, pour qui, rendez-vous sur :

<http://stop-pesticides.fr/outils-et-documents-utiles/>

Perturbateurs endocriniens :

la France permet l'adoption de critères insuffisants pour protéger la santé humaine et l'environnement !

Aujourd'hui le Parlement européen peut faire barrage à ces critères qui ne seront pas protecteurs car il devra se prononcer prochainement.

Signez notre pétition pour demander aux eurodéputés de ne pas voter ces critères inacceptables ! C'est notre dernière chance de pouvoir forcer la Commission à proposer une autre définition pour les perturbateurs endocriniens, réellement protectrice de la santé humaine et de l'environnement.

Signez ici la pétition : <https://lc.cx/cnBN/>

Le 4 juillet, les représentants des États membres européens du comité européen des pesticides ont adopté les critères qui sont censés être utilisés pour identifier les produits chimiques perturbateurs endocriniens à l'avenir.

Générations Futures regrette l'insuffisance des critères adoptés, qui ne garantiront pas un bon niveau de protection de la santé humaine et de l'environnement tel qu'attendu par les scientifiques et les citoyens. Avant le vote, trois sociétés savantes internationales d'endocrinologie ont tiré la sonnette d'alarme sur les lacunes des critères proposés, demandant aux États membres de ne pas les approuver dans leur état actuel. Pendant ce temps, plus de 458 000 personnes de toute l'Europe ont signé une pétition demandant aux États membres de rejeter la proposition de la Commission européenne.

Les principales préoccupations de Générations Futures, liées à l'actuelle définition, sont les suivantes:

- ↳ Les niveaux de preuves exigés pour établir les critères faisant d'une molécule un perturbateur endocriniens (PE) sont si élevés que l'identification des substances comme PE va s'avérer très difficile et risque d'entraîner de longs retards. L'exemption à l'interdiction de certaines molécules proposée pour l'identification de certains pesticides et biocides qui sont conçus pour agir comme des perturbateurs endocriniens compromet fortement l'objectif du droit européen d'éliminer l'utilisation des PE dans les pesticides et les biocides.

Sondage exclusif Ifop/Générations Futures

90% des français favorables à ce que le gouvernement poursuive et amplifie la politique de lutte contre les perturbateurs endocriniens

générations futures



DITES NON AUX...
PRODUITS CHIMIQUES
PERTURBATEURS ENDOCRINIENS



- ↳ Les critères contredisent l'engagement de l'UE en matière de critères PE horizontaux et la minimisation des expositions aux PE telle que décidée dans le septième programme d'action environnementale.

« Générations futures regrette que la France ait voté cette proposition de critères car ceux-ci ne permettront pas d'offrir un haut niveau de protection de la santé publique et de l'environnement. Il s'agit clairement d'une occasion manquée mais tout n'est pas perdu et nous appelons aujourd'hui le Parlement européen à les rejeter. En effet, le texte va être envoyé au parlement européen courant octobre et au conseil pour avis. Le Parlement aura, à compter de réception du texte, trois mois pour faire obstacle. » déclare **François Veillerette**, porte-parole de Générations Futures.

« Nous sommes déçus que la France n'ait pas souhaité poursuivre son bras de fer avec la Commission européenne sur ce sujet pour améliorer la proposition alors que le Président Macron avait affiché une volonté de lutter contre les PE durant sa campagne et que la Suède et le Danemark ainsi que la République Tchèque ont voté, eux, contre la proposition. Néanmoins la pression de Générations Futures et des autres ONG impliquées a clairement obligé le nouveau gouvernement à se saisir du sujet des perturbateurs endocriniens et à faire des propositions au niveau européen et national en la matière. Nous ne manquerons pas de poursuivre notre action offensive sur ce dossier majeur de santé publique. » ajoute t-il.



Agriculture biologique : le gouvernement fait fausse route !

Malgré une attente sociétale forte avec 82 % des français qui estiment important de développer l'agriculture biologique et une moyenne de 21 fermes qui se convertissent au bio chaque semaine, la production agricole française ne suffit pas à répondre aux besoins du marché.

En France, la production agricole bio représente aujourd'hui 5,7 % de la surface agricole utile, pourtant l'enveloppe budgétaire consacrée à l'agriculture biologique, n'est que de 2% des aides agricoles soit 160 millions d'euros sur les 7,44 milliards que la France reçoit de l'Europe.

Et cette enveloppe risque encore d'être rognée. Alors que le gouvernement affiche, à travers les Etats Généraux de l'Alimentation, l'ambition d'engager la transition écologique de l'agriculture française, il a signé un premier renoncement majeur en refusant de soutenir réellement l'agriculture biologique. En effet, les agriculteurs bio, dans le cadre de la PAC, souhaitent un fléchage des aides de 3% du premier pilier vers le second pilier uniquement pour le bio. Ces aides auraient été nécessaires pour le maintien et la conversion en bio. Or, Stéphane Travert a décidé de flécher un pourcentage beaucoup trop faible qui ne permettra pas de soutenir le développement de l'agriculture biologique.

Ce gouvernement ne peut pourtant ignorer les nombreuses externalités positives sur la santé, l'environnement et l'économie pour toute la société de l'agriculture biologique.

L'agriculture biologique permet en effet :

- ⇒ De protéger l'environnement et la santé publique : pas d'utilisation de produits chimiques de synthèse tout au long de la chaîne alimentaire - dont des pesticides - (agriculture – stockage – transformation agroalimentaire) ce qui impacte positivement l'alimentation mais aussi la qualité de l'eau, des sols, et de l'air et permet de préserver la biodiversité.

- ⇒ De faire des économies sur la dépollution : le coût de la pollution de l'eau est de 25 à 50€/ha en grandes cultures hors zone de captage, et de 50 à 300€/ha en zone de captage.

Le coût de dépollution des nitrates et des pesticides pour les eaux en France : 1 à 1.5 milliards d'euros/an d'après le CGDD.

- ⇒ De faire des économies de santé dues l'impact des pesticides : le coût annuel des pesticides perturbateurs endocriniens est de 120 milliards d'euros par an dans l'UE.

Selon les derniers chiffres de l'Agence bio, l'activité biologique (production, transformation et distribution) a concerné en 2016 près de 118 000 emplois directs, avec une croissance annuelle moyenne de 8,4% par an depuis 4 ans. Il s'agit d'emplois non délocalisables qui participent à la revitalisation de territoires ruraux. Les filières bio rémunèrent également mieux les agriculteurs que le conventionnel car elles fonctionnent sur des contrats durables et équitables

Alors que cette agriculture biologique est une des solutions aux crises agricoles, sanitaires et environnementales actuelles, que l'ensemble des acteurs sont prêts à se tourner vers des méthodes plus vertueuses rendant de nombreux services à la société, le gouvernement semble faire fausse route.

Cette décision du gouvernement d'abaisser les aides au maintien et à la conversion en bio est un mauvais signal alors même que s'ouvriraient les Etats Généraux de l'Alimentation (EGA). Ces EGA devraient au contraire être l'occasion de redéfinir une politique agricole et alimentaire réellement durable dans laquelle l'agriculture biologique a une place centrale !

Défi famille à alimentation positive : Manger bio sans dépenser plus, c'est possible

Génération Futures et la Mutuelle Familiale s'associent pour animer – dès janvier 2018 et pendant huit mois une équipe composée de plusieurs familles brestoises engagées à manger bio sans augmenter leur budget.

Ce projet, s'inscrit dans le cadre du Défi famille à alimentation positive lancé par la Maison de la bio 29 sur la ville de Brest.

Nous recherchons actuellement des familles brestoises intéressées pour participer (gratuitement).

Si vous êtes intéressés ou que vous souhaitez plus d'informations écrivez à Sophie : sophie@generations-futures.fr ou rendez-vous sur <http://www.famillesaalimentationpositive.fr/>.



Le mot de Judith, nouveau relais local de Lille

Mon activité professionnelle de médecin généraliste m'a amenée à faire beaucoup de prévention auprès de mes patients. Je suis intimement persuadée que notre exposition permanente aux produits chimiques qui peuplent de mille façons notre environnement est délétère pour notre santé, et celle de nos enfants. J'ai également un grand souci de la nature : je m'intéresse à l'ornithologie, la vie sauvage me passionne. Je vis avec un apiculteur qui a perdu 80% de ses ruches l'hiver dernier. Les causes qui provoquent la disparition des colonies de moineaux ou d'abeilles sont multiples, mais les produits phytosanitaires en sont une, et pas la moindre.

Ce sont ces deux raisons qui m'ont amenée à me proposer pour devenir relais local de Générations futures, marquée que j'avais été il y a 10 ans, par la lecture du livre « Pesticides, révélations sur un scandale français ».

Nos premières actions au sein du relais ? la tenue d'un stand dans une Biocoop à l'occasion de la

Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides, le recueil de signatures pour demander à la commission européenne d'interdire le Glyphosate, et la participation à une manifestation visant à dénoncer l'imposture de la démarche du soja « dit responsable » alors qu'il s'agit d'un soja OGM arrosé aux pesticides.

Notre première rencontre d'équipe a eu lieu au mois d'août. Un de nos projets : mener des actions de sensibilisation du grand public aux dangers des pesticides et des perturbateurs endocriniens, par la tenue de stands et le tractage dans le centre de Lille.

Nous serons présents 3 jours au salon Natura Bio qui se tient à Lille du 24 au 26 novembre 2017, et François Veillerette y donnera une conférence sur le thème : **Pesticides et perturbateurs endocriniens : quels dangers pour notre santé ?**

Venez nous y rencontrer et participer à notre groupe si nos actions vous rejoignent : Vous êtes les bienvenus et nous ne serons jamais trop nombreux à vouloir construire un monde « durable ».



Agenda

3 septembre : tenue de stand au Festival de la Tomate - Relais local de Montpellier.

11 septembre : Réunion du groupe local de Valence.

14 septembre : Intervention de Sophie Bordères suite à la projection de "Zéro phyto 100% bio" à Rochecorbon (37) au Fermes d'Avenir Tour (FAT)

16-24 septembre : Bio et local c'est l'idéal

18-30 septembre : Fête des possibles

23 septembre : dîner-débat avec des producteurs bio de la FNAB au Lieu-dit à Paris

28 septembre : Intervention de Sophie Bordères suite à la projection de "Zéro phyto 100% bio" à Poissy (78)

30 septembre - 1er octobre : tenue de stand GF pour Alternatiba Paris

25 novembre : conférence de François Veillerette au salon Bio Natura de Lille sur "Pesticides et perturbateurs endocriniens".

Bulletin d'adhésion

Mme / M / Couple¹ : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tel : _____ Email : _____

- Adhésion bas revenus : 10€
- Adhésion de base : 25€
- Adhésion de soutien : 50€
- Adhésion d'aide : ___€
- Je fais un don libre de : ___€

Coupon à retourner à :
Générations Futures,
179 rue Lafayette
75010 Paris

¹ une adhésion couple à 50€ donne 2 adhérents

Générations Futures, association loi 1901 sans but lucratif, agréée par le Ministère de l'écologie, est habilitée à éditer des reçus fiscaux. Lorsque vous adhérez, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66% : pour 100€ de soutien, vous ne payez que 34€ !

Si vous souhaitez soutenir notre travail de manière régulière, vous pouvez faire un don mensuel sur : <https://www.generations-futures.fr/agir/faire-un-don/> (site sécurisé)